

## **ASSEMBLÉE CANTONALE DES DÉLÉGUÉS**

du 5 novembre 2021

### **RÉSOLUTION**

#### **Négociations salariales : Les salaires doivent augmenter**

La reprise de l'inflation, de l'activité économique, le maintien de l'attractivité des professions et les pénuries de main-d'œuvre sont des éléments qui plaident pour des augmentations de salaire décentes que nous appelons de nos vœux.

#### **Allocations familiales : Le parlement doit confirmer son vote dans le cadre de la deuxième lecture**

A la suite d'un vote serré, après une première lecture, le parlement a accepté les montants d'augmentation de respectivement Fr. 40.- pour les allocations pour enfant et de Fr. 20.- pour les allocations de formation prévus par notre initiative. Le parlement doit encore confirmer ce vote en deuxième lecture pour faire entrer en vigueur ces augmentations. Nous exhortons à le faire pour le bien des familles de ce canton.

#### **Secteur des soins : Il faut négocier des conventions collectives de travail**

Un postulat a été accepté au Grand Conseil visant à demander à ce que le personnel des soins bénéficie des conditions de travail et de rémunération identiques, quel que soit le secteur des soins. Avec notre longue expérience en matière de négociations de conventions collectives de travail, nous sommes à disposition pour entamer les discussions.

#### **Révision de la loi sur l'ouverture des magasins : A ce stade, c'est un non catégorique**

Les extensions prévues doivent être restreintes, car trop permissives et en parallèle, une convention collective doit être signée dans la branche.

#### **Révision de l'AVS et de la LPP 2021 : Le résultat des travaux des chambres n'est pas acceptable**

La majorité bourgeoise du parlement joue vraiment avec le feu et veut tout faire capoter devant le peuple en prévoyant des démantèlements de prestations.

#### **Initiative sur les soins infirmiers**

Un oui pour former davantage de soignants, prévenir les abandons de la profession, garantir un nombre suffisant de soignants et pour améliorer les conditions de salaire et de travail

**Syndicats Chrétiens du Valais**